

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

**FESTIVAL
FICTION.**

Conférence de presse

La fiction française au bord du gouffre

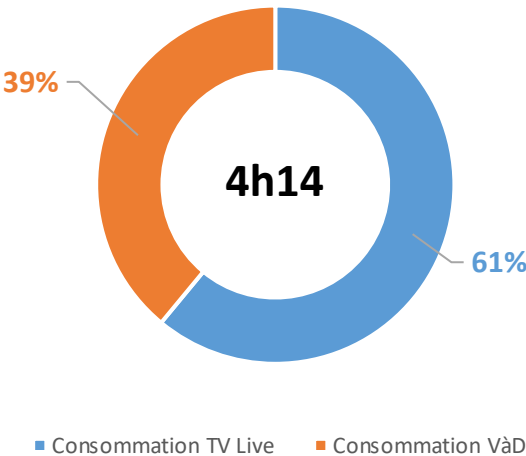
Jeudi 17 septembre 2026

La Coursive, Scène nationale de La Rochelle

Audiens
partenaire de l'Uspa

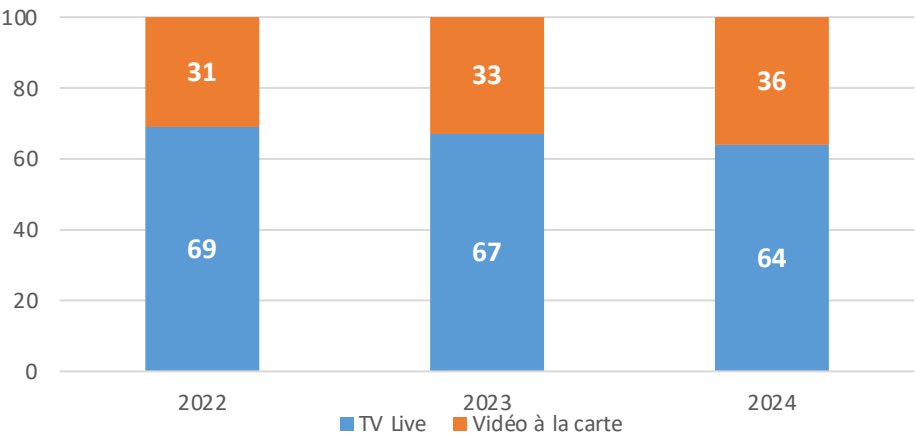
Une évolution irréversible des usages

Consommation Vidéo en 2025



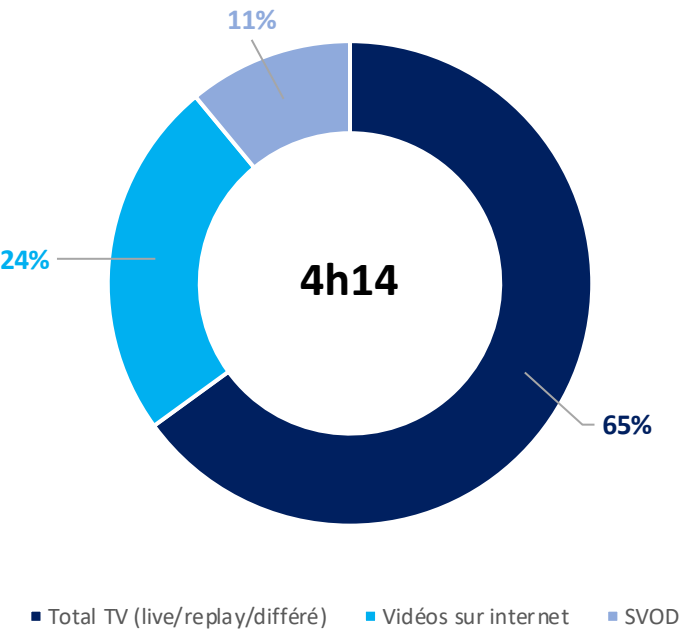
+8 points pour la consommation à la demande en 3 ans

Répartition du temps vidéo des Français (en %)



Vidéo à la carte = BVOD, SVOD, Vidéo en ligne

Consommation Vidéo en 2025



- ✓ **En moyenne, les Français passent 1 heure par jour sur Internet à regarder de la vidéo**
- ✓ Et plus de 2 heures pour les 15-24 ans
- ✓ **Le Total TV a perdu 15 points depuis 2019**

Un éparpillement mécanique des téléspectateurs

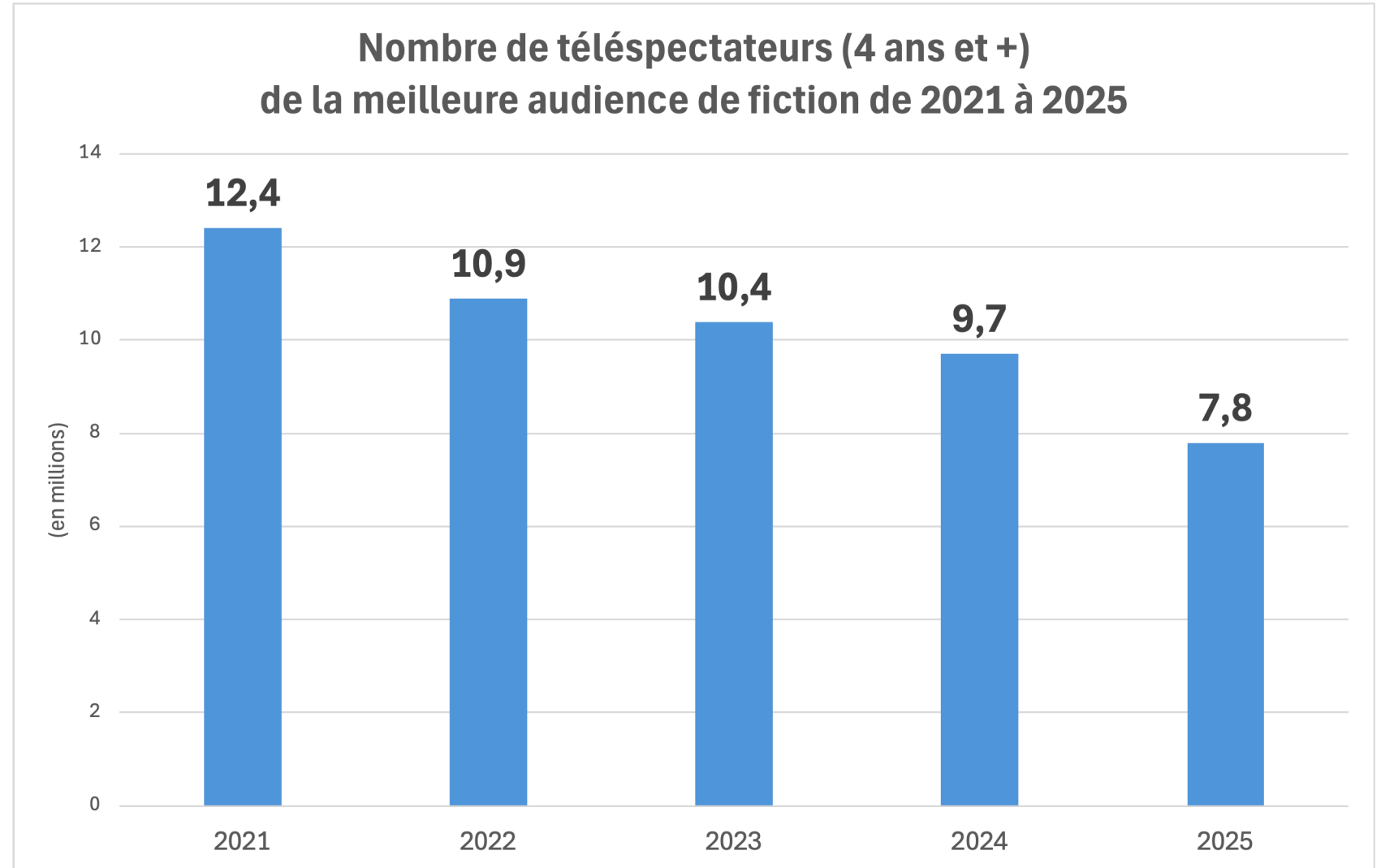


Septembre Productions
Itinéraire Productions



✓ **4,6 millions de téléspectateurs en moins pour la meilleure audience de l'année en 5 ans**

✓ **Soit une baisse de 37%**



La fiction française domine toujours sur les chaînes hertziennes ...

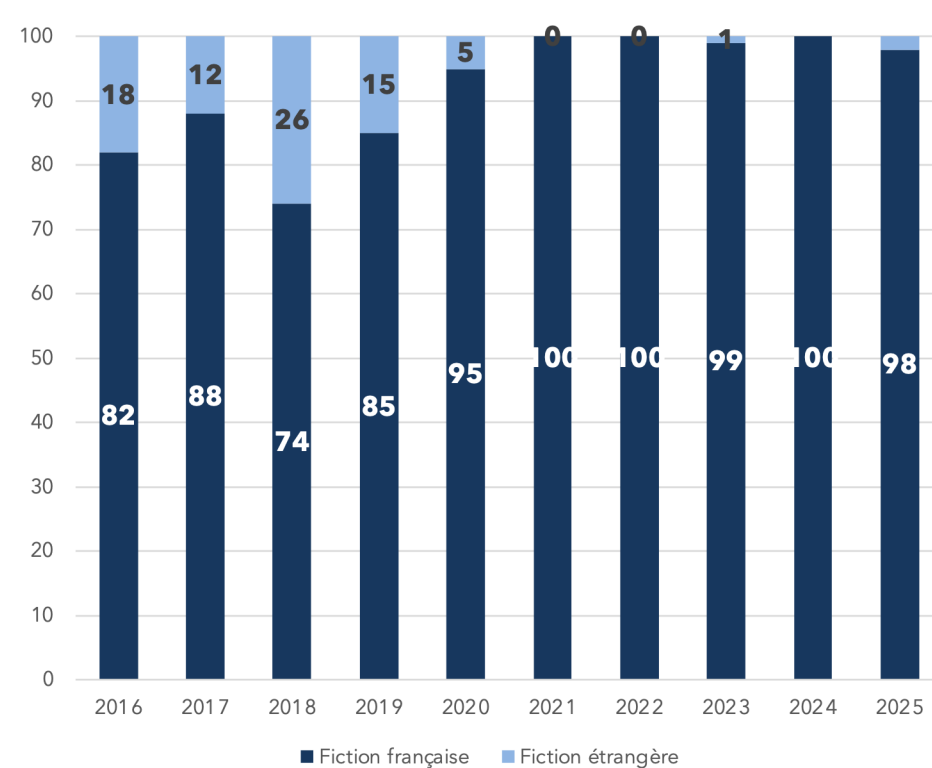
USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

2025

Palmarès des meilleures audiences de fictions à la télévision en 2025 (4 ans et plus)¹

100 meilleures audiences de fiction



**Situation qui se confirme au S1 2026
avec les 50 meilleures audiences du semestre**

Sources : CNC / Médiamétrie

1 TFI 7,8 millions de téléspectateurs Septembre Productions Itinéraire Productions	2 3 6,3 millions de téléspectateurs FranceTV Studio	3 france 2 6,1 millions de téléspectateurs JLA Productions	4 TFI 6,0 millions de téléspectateurs (Nouveauté) Escazal Films	5 france 2 5,7 millions de téléspectateurs (Nouveauté) Quad Drama
1 TFI 6,2 millions de téléspectateurs Quad Drama	2 3 6 millions de téléspectateurs FranceTV Studio	3 TFI 5,5 millions de téléspectateurs Habanita Federation	4 TFI 5,4 millions de téléspectateurs Empreinte Digitale Quelle Aventure !	5 france 2 5,3 millions de téléspectateurs Gaumont Télévision

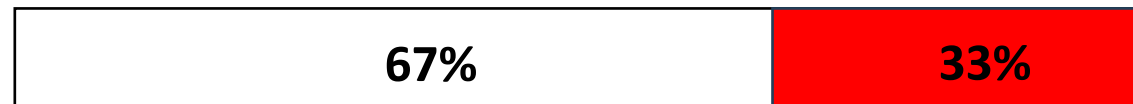
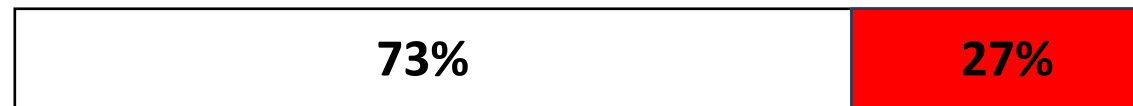
... avec une montée en puissance du délinéaire

france.tv

Saison 24/25
(juin /sept)

Saison 25/26
(juin /sept)

56%



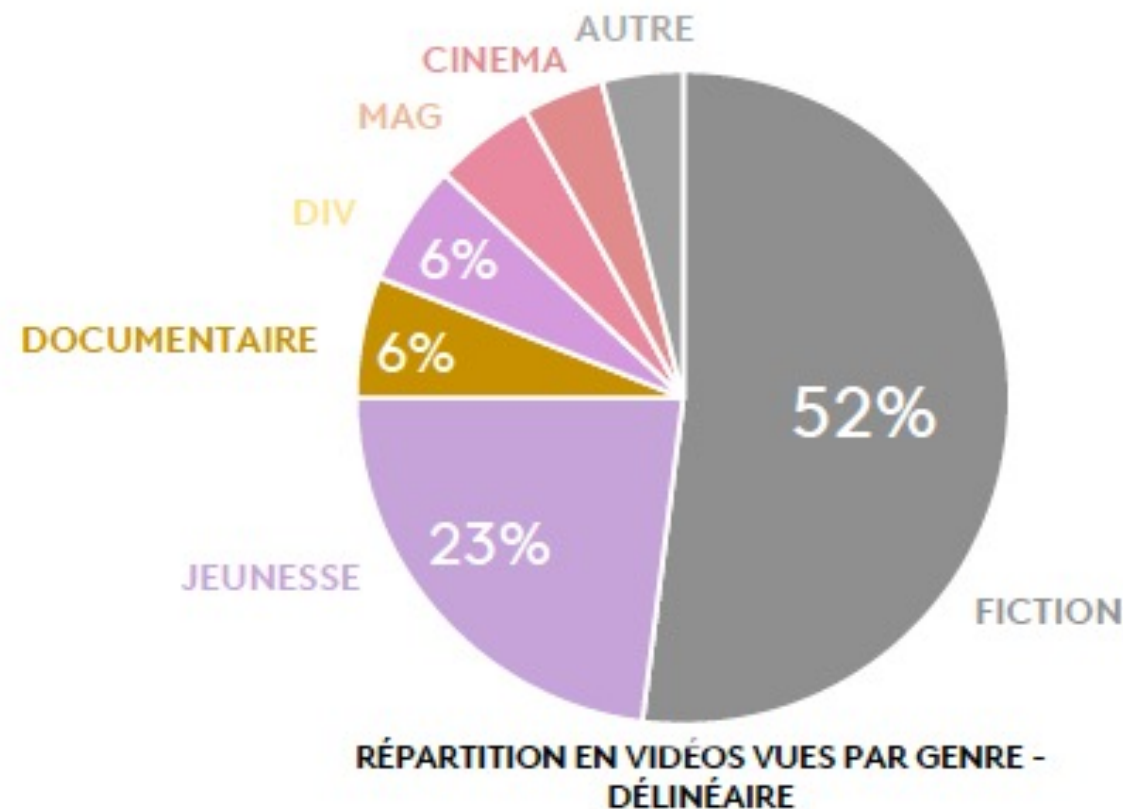
live délinéaire

Répartition de la
consommation des séries
fiction de France
Télévisions (j + 28)

55%



53%



Une place encore à conquérir sur les plateformes de SVoD

- ❖ Plus de 12 000 titres de fiction disponibles en France sur les plateformes de SVoD dont 6,6% de titres français
- ❖ Sur Netflix, Prime Video et Disney+ : 6,1% d'œuvres françaises dans l'offre de séries pour 3,2% de la consommation

Ad Vitam au sein
du top 10 « All time »
des films en langue
non-anglaise, avec
Sous la Seine (2^{ème})



K.O.
62,5 M vues



AD VITAM
80 M vues



Balle perdue 3
40 M vues



NETFLIX

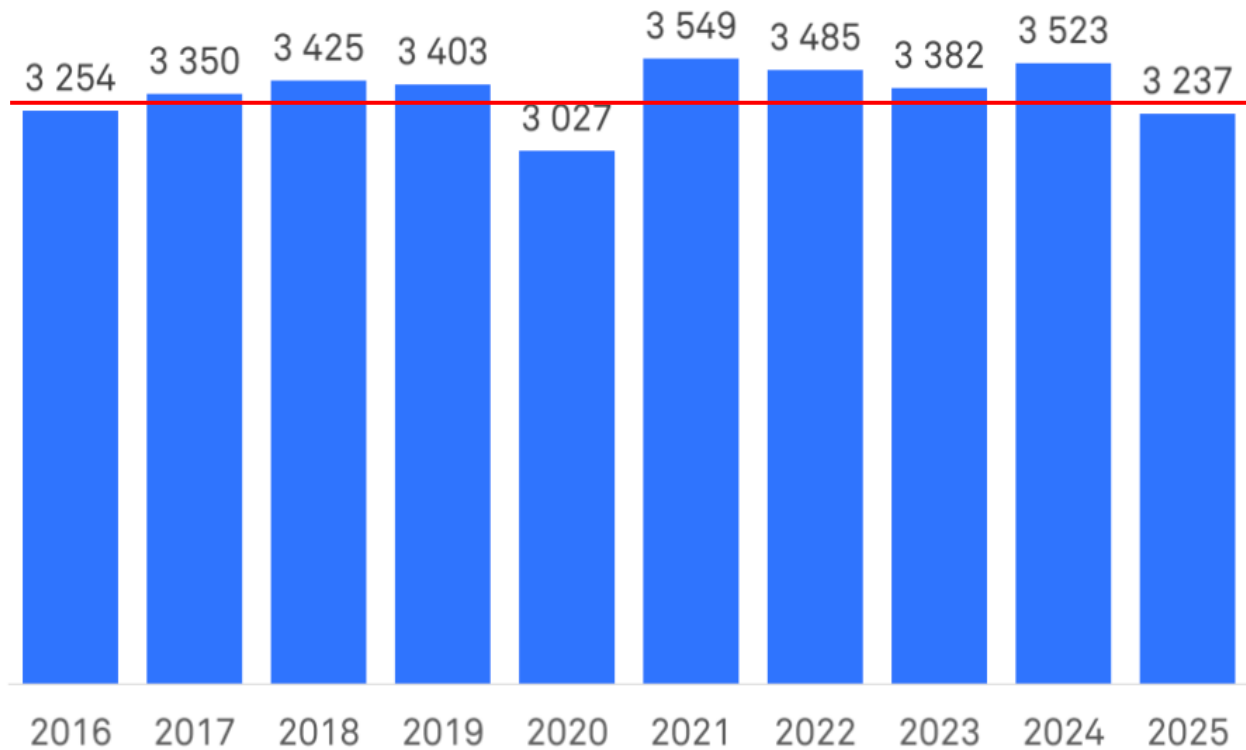
Saisons 1 et 2 de *Lupin* dans
le top 10 « All time » des
séries non-anglaises avec
trois saisons de *Squid Game*
et trois saisons de *La Casa*
de Papel

Un marché publicitaire TV qui se contracte...



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Recettes publicitaires nettes des chaînes TV (M€)



- ✓ Une baisse de **-8% par rapport à 2024** (avec un effet de base défavorable du fait de l'organisation des JO et de l'Euro) ;
- ✓ **Une chute qui s'est accélérée au S2 2025 : -11%** vs. S2 2024 ;
- ✓ Une baisse de **6,2% au S1 2026** malgré la Coupe du monde de Football en juin/juillet ;
- ✓ Un dynamisme des recettes publicitaires digitales des principaux médias, qui ne compense pas les pertes sur la TV linéaire.

... et met les éditeurs privés en difficulté

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

2025



Groupe TF1	2025	évolution 25/24
CA publicitaire médias	1 575	-4,2 %
dont linéaire	1 377	-8,1 %
dont TF1+	198	+36,3 %



Groupe M6	2025	évolution 25/24
CA publicitaire vidéo	884	-3,1 %
dont linéaire	758	-6,8 %
dont M6+	126	+26,9 %

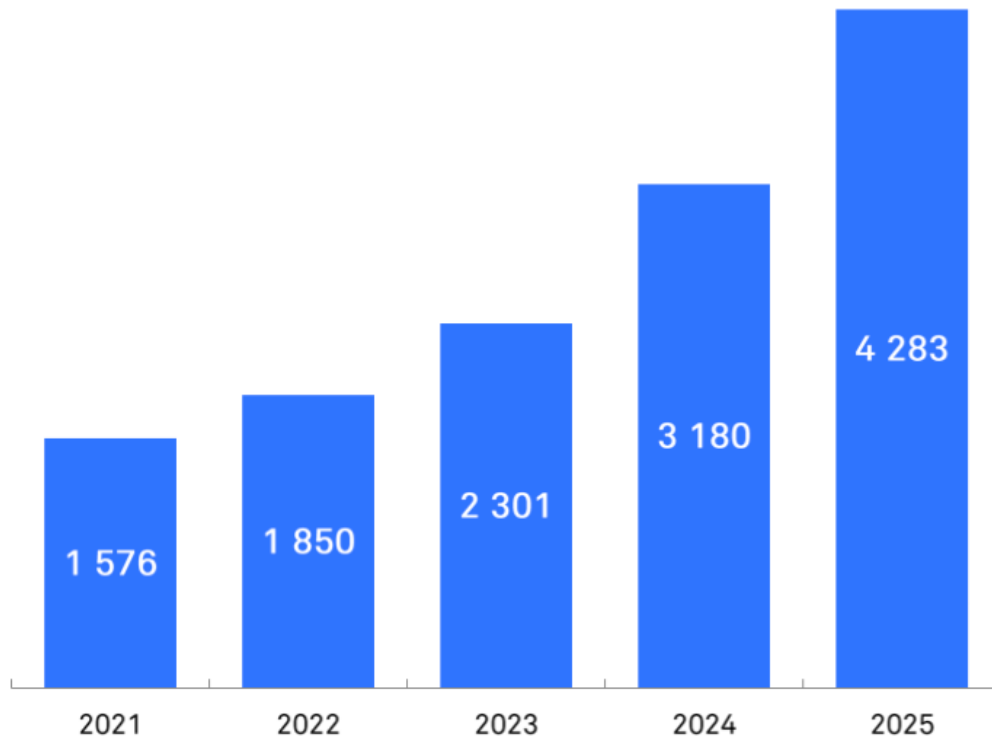
S1 2026

- ✓ CA Pub Média : 714 M€, soit -8,7%
 - ✓ CA Linéaire : 605 M€, **soit -12,3 %**
 - ✓ CA TF1+ : 109 M€, soit +18,6 %
-
- ✓ CA Pôle Vidéo : 454,5 M€, soit +1%
 - ✓ CA Linéaire : 384,3 M€, **soit -1,8%**
 - ✓ CA M6+ : 70,2 M€, soit +19,9%

**Un rattrapage au T2 pour M6
avec l'effet Coupe du monde**

pendant que le marché de l'AVoD est en forte croissance

Chiffre d'affaires de l'AVoD en France (estimations², M€)



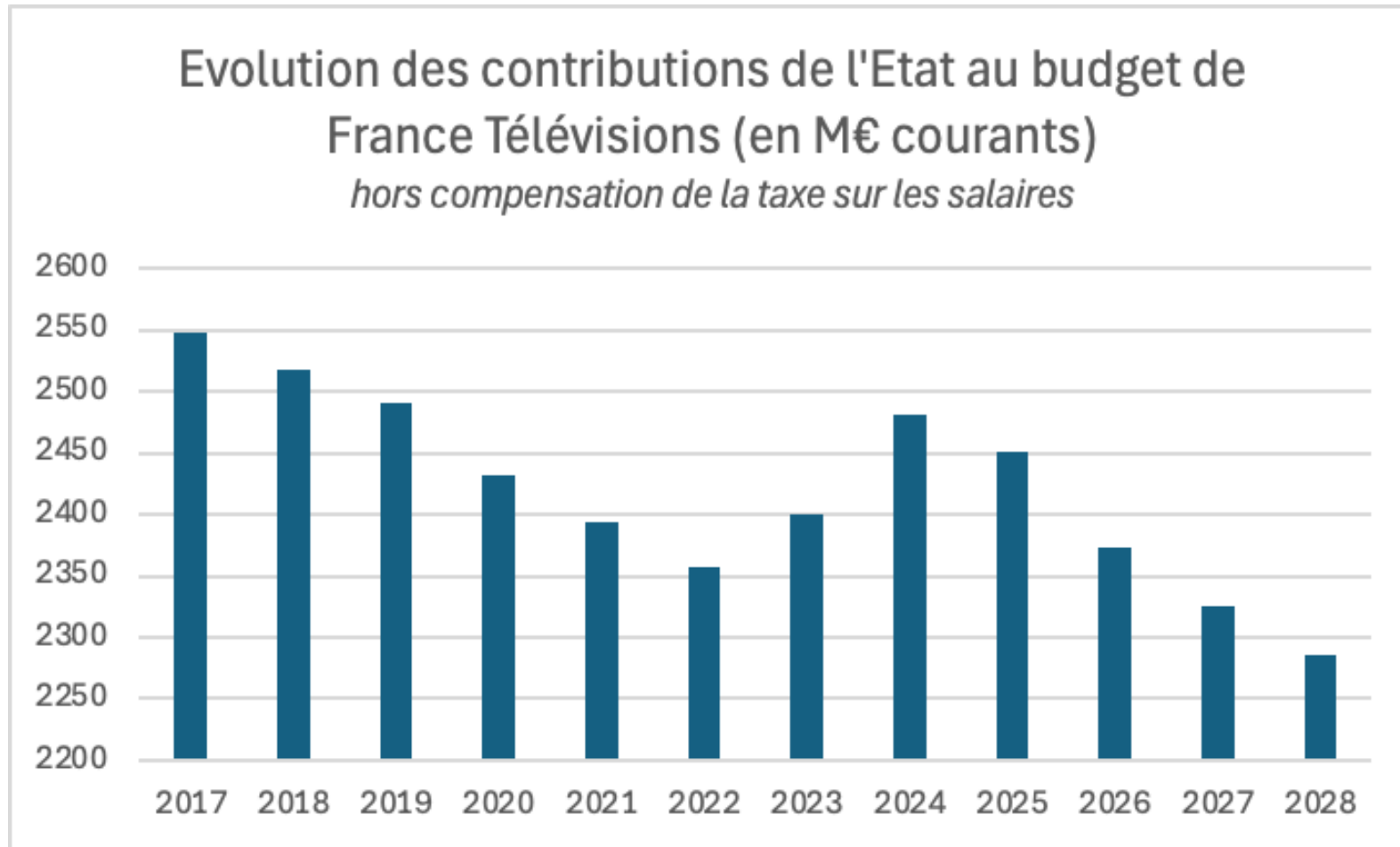
Une **progression de l'AVOD estimée à +35%** par rapport à 2024
et un effet multiplicateur de presque x3 depuis 2021

- ✓ Il est urgent de mettre fin aux asymétries réglementaires entre les éditeurs historiques et les plateformes de partage de vidéos et réseaux sociaux ;
- ✓ L'inertie des gouvernements successifs est incompréhensible. Le sujet est parfaitement documenté par de nombreuses études dont la dernière en date conduite en 2024 par PMP Strategy pour la DGMIC et l'Arcom ;
- ✓ Le gouvernement laisse le marché publicitaire de la télévision décrocher de peur d'affaiblir la PQR et les radios locales ;
- ✓ **Seuls vainqueurs : les plateformes américaines et chinoises !**

FTV : des dotations publiques en forte baisse



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



Source : Projet annuel de performances / Annexe au projet de loi de finances 2026

- ✓ -80 M€ en 2026 par rapport à 2025 (-30 M€ en 2025) ;
- ✓ Retour à l'équilibre en 2026 après un déficit de 33,5 M€ en 2025 ;
- ✓ Des économies de l'ordre de 150 M€ à réaliser ;
- ✓ **Pour la 1^{ère} fois, la création est mise à contribution avec une baisse de 40 M€ entre fin 2025 et 2026 portée principalement par la fiction ;**
- ✓ Baisse annoncée de 47 M€ des concours publics en 2027 et en 2028.

L'Etat accentue la crise du secteur en ne jouant pas un rôle contracyclique

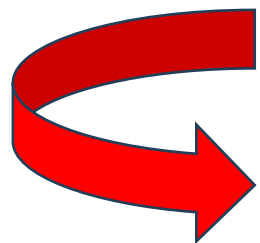
Un impact majeur pour la fiction



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quotas nationaux	393	394	410	408	408	408	427	427	427	427	406
Fictions	252	257	275	266	267	267	282	290	285	284	265
Documentaires	95	92	90	94	95	93	94	88	93	92	91
Animation	27	27	28	28	29	30	30	30	30	30	31
Spectacles vivants	18	17	17	17	16	17	17	17	17	18	17
Vidéomusique							0,03	0,09			
Autres dépenses*	2	1	0,2	3	1	2	3	2	2	3	2
Documentaires régionaux et ultra-marins	11	11	11	13	14	14	13	14	14	14	14
CREATION	404	405	421	421	422	422	440	440	440	440	420

Baisse de l'investissement dans la fiction de 19 M€ en 2025 et 13 M€ en 2026, pour un total de 32 M€ soit plus de 80% des économies effectuées sur la création en 2025/2026



France Télévisions ne respecte plus l'investissement prévu dans l'accord interprofessionnel du 2 juillet 2024 depuis le début de l'exercice 2026

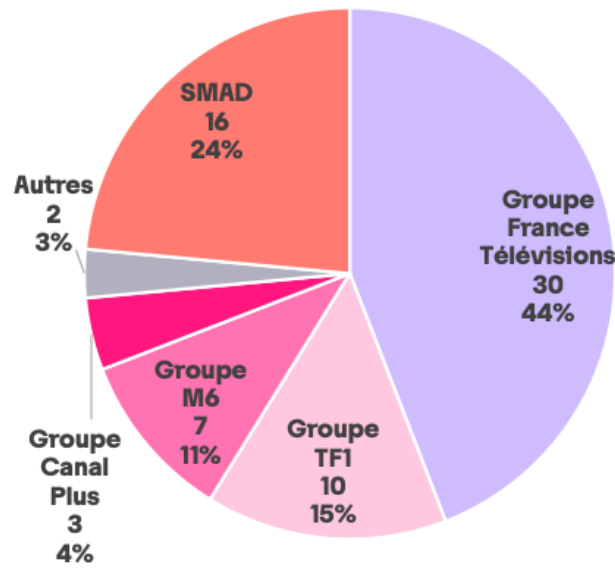
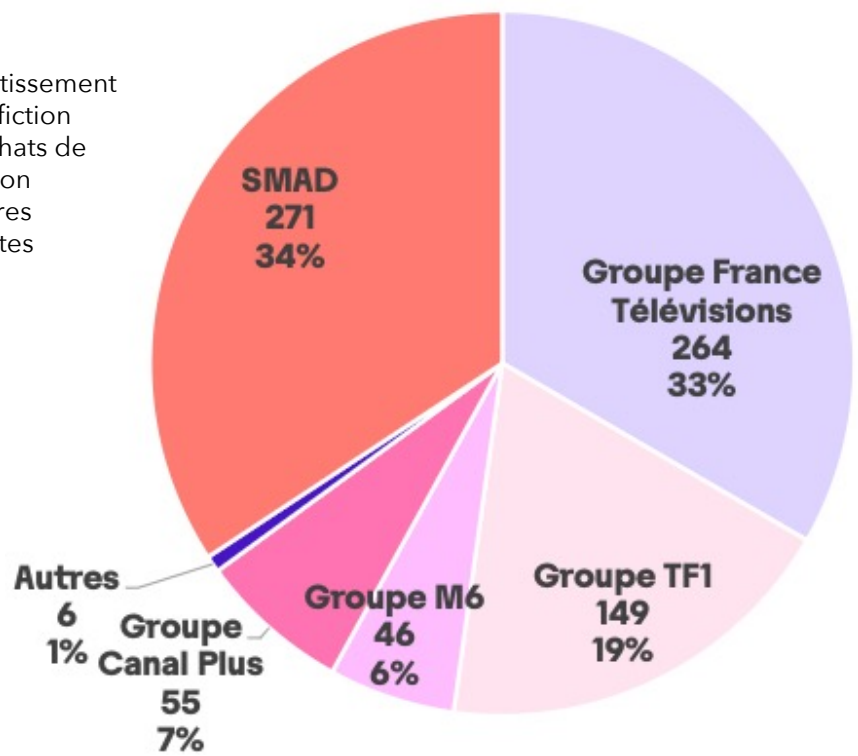
Aucune discussion sur l'accord interprofessionnel dans l'attente de l'arbitrage sur le PLF 2027

Prise de position de la ministre de la Culture le 22 juillet dernier devant la commission des Finances en faveur du maintien des investissements dans la création

L'USPA demande à sursoir à la baisse des crédits publics dans l'attente de la finalisation de la négociation sur l'accord d'entreprise qui redonnera des marges de manœuvre financière afin de maintenir un investissement de 420 M€ dans la création

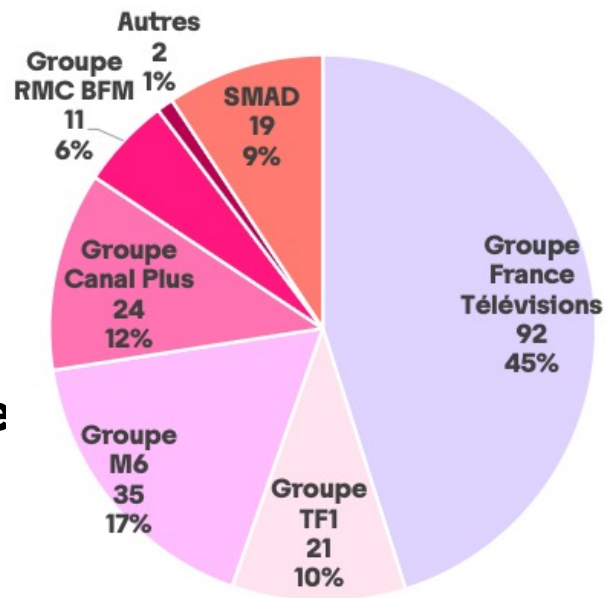
FTV et chaînes privées : près de 60% du financement de la fiction française

Les 271 M€ d'investissement des SMAD dans la fiction comportent des achats de droits et une part non déterminée d'œuvres européennes inédites

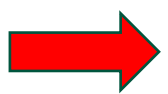


Animation

Documentaire

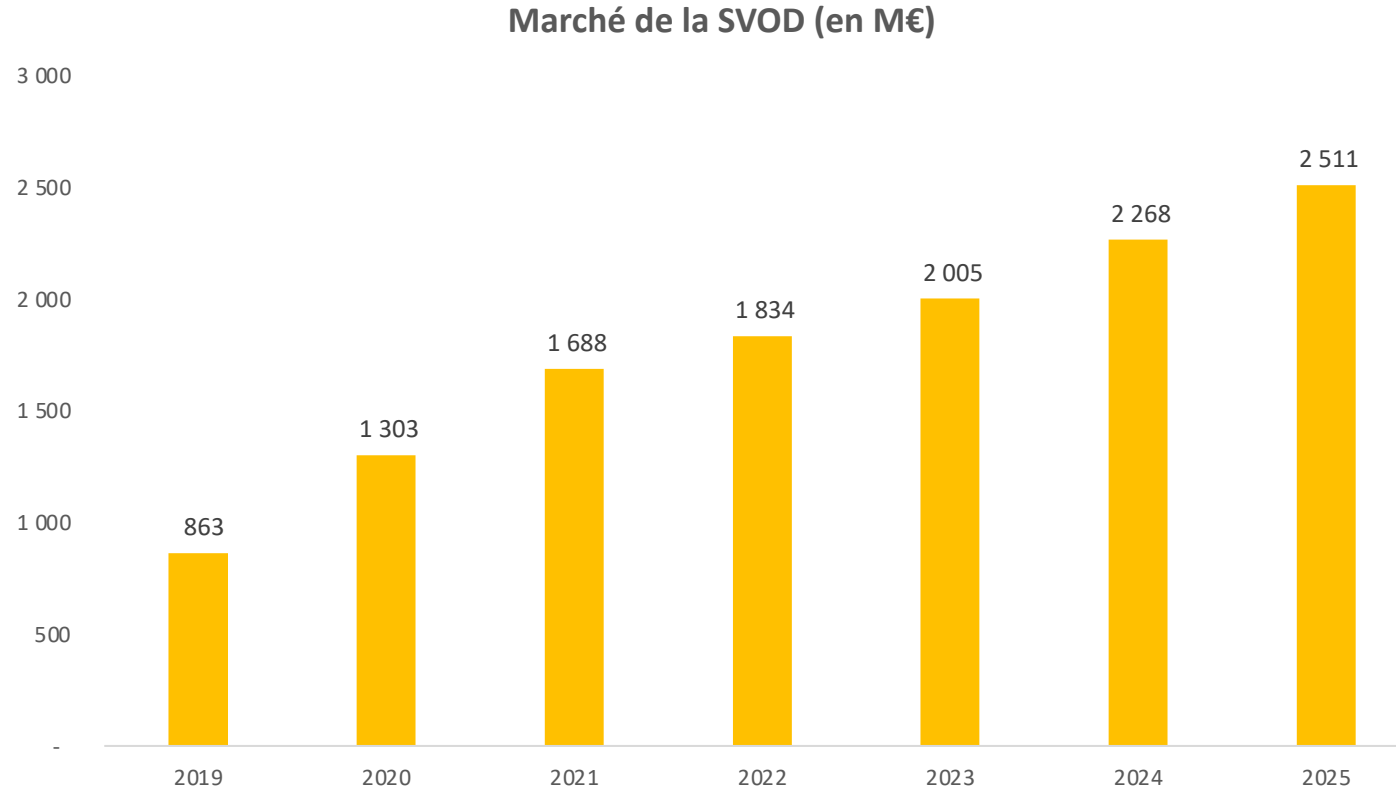


**Montant global d'investissement dans la fiction en 2024 = 791 M€
dont 721 M€ en production inédite**



70 M€ de baisse en 2026 qui va toucher essentiellement la fiction

Un marché SVOD en croissance constante



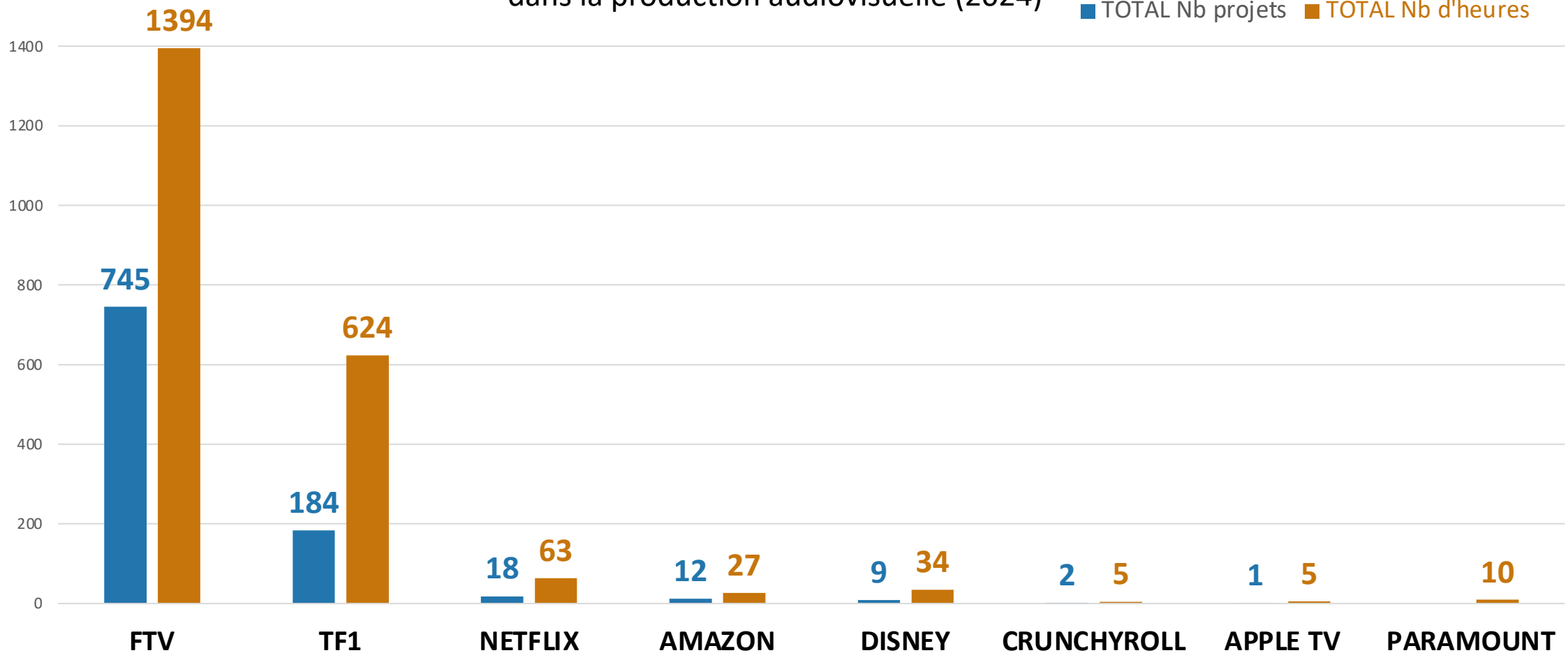
**+10,7%
en 2025**

**3 Mds€
en 2030 ?**

- ✓ **69% des Français ont accès à une plateforme SVoD ;**
- ✓ **La croissance de la SVoD s'appuie sur la maximisation du revenu par abonné (augmentation de la tarification) et l'essor des offres avec publicité.**

Un impact industriel et social des plateformes très inférieur à celui des éditeurs hertziens historiques

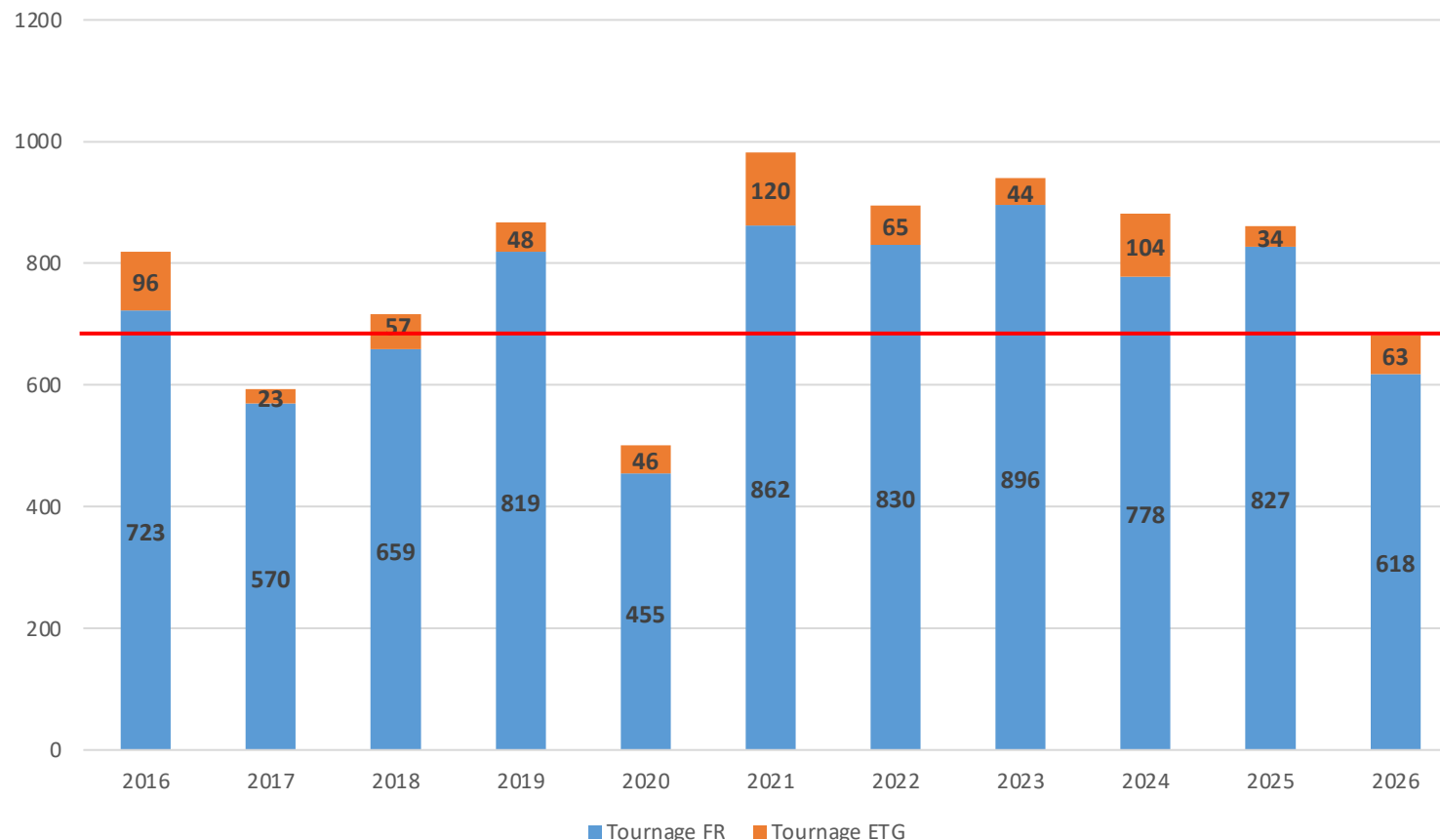
Oeuvres inédites comptabilisées au titre des obligations
dans la production audiovisuelle (2024)



Le recul des éditeurs historiques n'est pas compensé en nombre de tournages ou en nombre d'emplois par la croissance des plateformes.

Tournages : un S1 2026 en baisse de 21%

Nombre de semaines de tournages de fiction française (1er semestre)

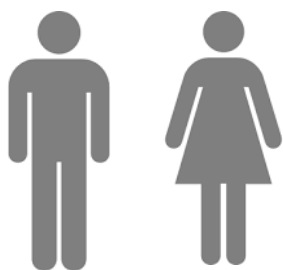


1590 semaines de tournage en 2025 contre 1567 semaines en 2024 (+1,5%)

681 semaines au S1 2026 :
le plus bas niveau depuis 10 ans
(hors Covid)

Nb de semaines de tournages en France = **-25%** S1 2026 vs. S1 2025
Nb de semaines de tournages à l'étranger = **+85%** S1 2026 vs. S1 2025

Emploi : des indicateurs dans le rouge dans l'ensemble du champ de la production audiovisuelle



Effectifs : 120 216 salariés
-8,2% par rapport à 2023

Production audiovisuelle

Données 2025



Masse salariale : 1 561 M€ (dont 814 M€ inter. tech)
-2,9% par rapport à 2023 (-7,2% pour inter. tech)

Intermittents techniques de la production audiovisuelle

ANNEE	EFFECTIFS	Masse salariale (k€)	Heures payées
2023	108 548	877 269	22 460 041
2024	101 271	811 835	19 850 866
2025	99 772	814 327	19 854 749
Evolution 2025/2023	-8,1%	-7,2%	-11,6%

**Un recul de près de
12% du nombre
d'heures travaillées
des intermittents
entre 2023 et 2025**

... dont la dégradation s'accélère au S1 2026 et qui touche désormais la fiction

Intermittents techniques de la production audiovisuelle

ANNEE	EFFECTIFS	Masse salariale (k€)	Heures payées
2023	79 689	471 150	11 972 581
2024	76 084	442 130	10 786 211
2025	73 644	416 960	10 256 412
2026	67 916	393 992	9 589 304
Evolution 2026/2025	-7,8%	-5,5%	-6,5%

dont pour la fiction (2025 vs. 2023)

48 153
-8,7%



395 M€
-0,6%



8,7 M h
-2,9%



70 M€ de baisse de l'investissement en 2026



500 000 heures de travail
en moins (soit 6% du total)

140 M€ de baisse de l'investissement parmi les scénarii
les plus pessimistes :



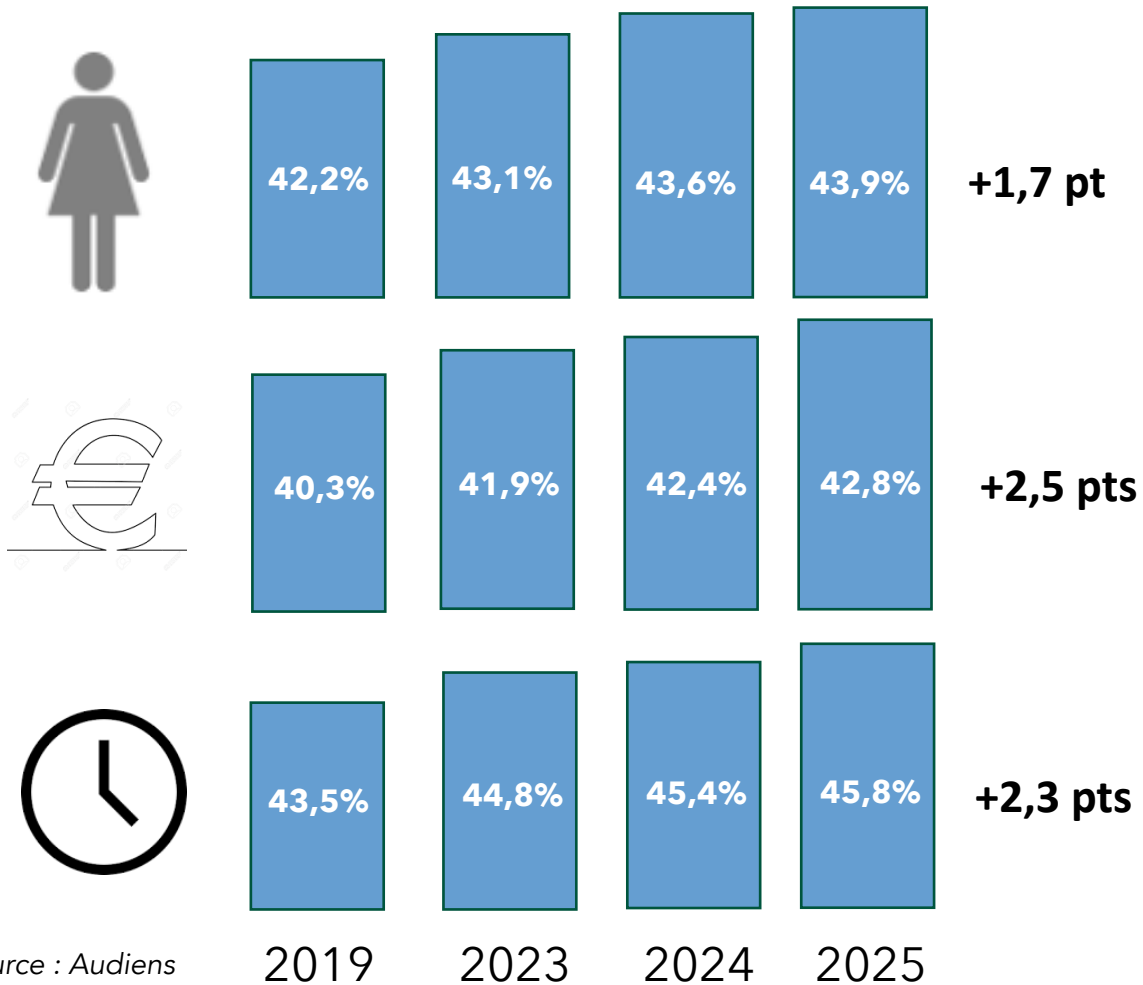
1 million heures de travail
en moins (soit 12% du total)

Parité: ne pas relâcher l'effort

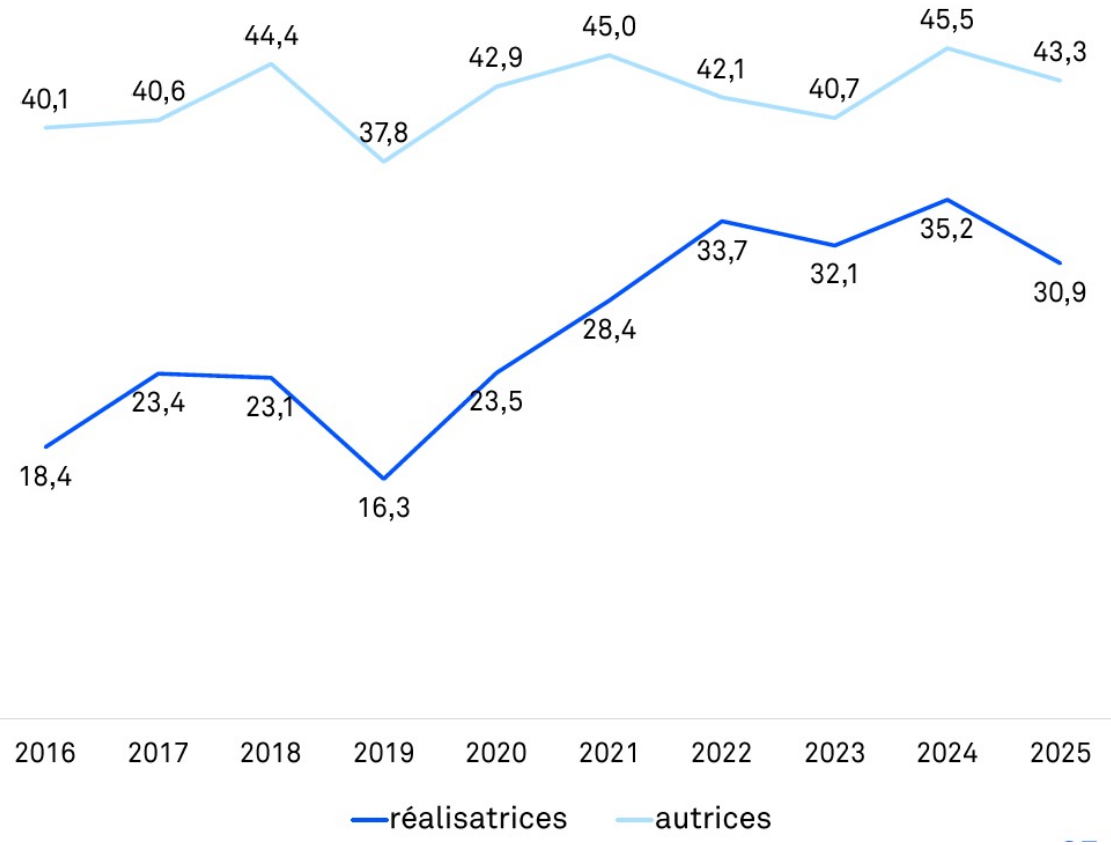


Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Ensemble de la production audiovisuelle



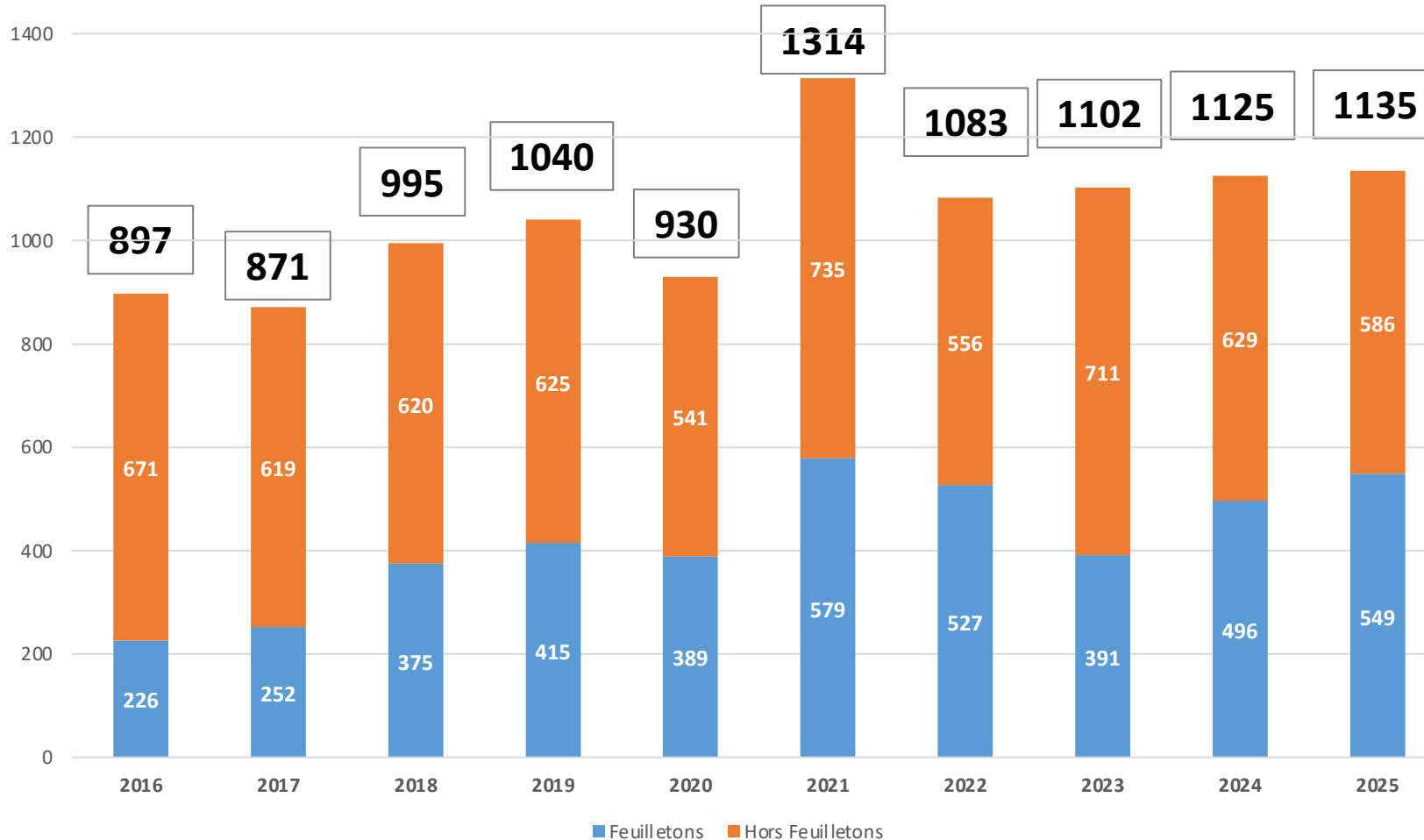
Part de femmes parmi les réalisateurs et auteurs d'œuvres de fiction aidées (%)



Source : CNC / *Base : œuvres audiovisuelles de fiction aidées par le CNC, hors feuilletons quotidiens et formats courts, soit 45,5% du volume horaire de fictions audiovisuelles aidées.

Volume de production : derrière une apparente stabilité, la marche arrière est enclenchée

Evolution de la production de fiction aidée par le CNC (en nb d'heures)



Stabilité du marché
français : +0,8% en 2025

Hors feuilletons :
-7% (586 heures)
Moyenne annuelle
depuis 2019 :
626 heures

Avec une montée en
puissance des
productions PF à **91h**
(70 h en 2024
et 56 h en 2023)

Un recul de près de 12% du marché hors feuilletons et hors plateformes

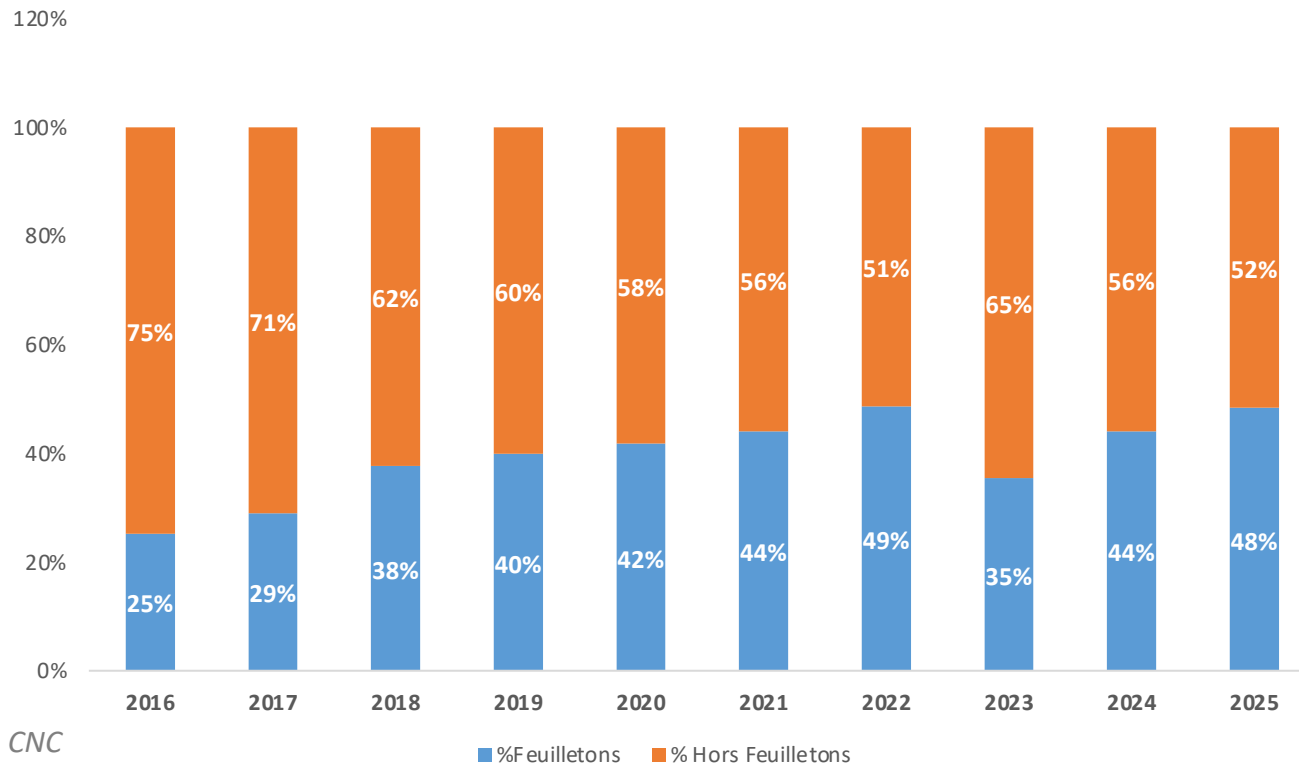
Dès 2025, un retournement du marché masqué par la dynamique des feuilletons ...

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



Part des feuilletons dans la production de fiction aidée par le CNC



Source : CNC

48% du volume de production
et 24% du total des devis

+11% en 2025 (+143% en dix
ans) avec *Tout pour la lumière*
de TF1 / Netflix (38h)
et *Nouveau jour* de M6 (42h)

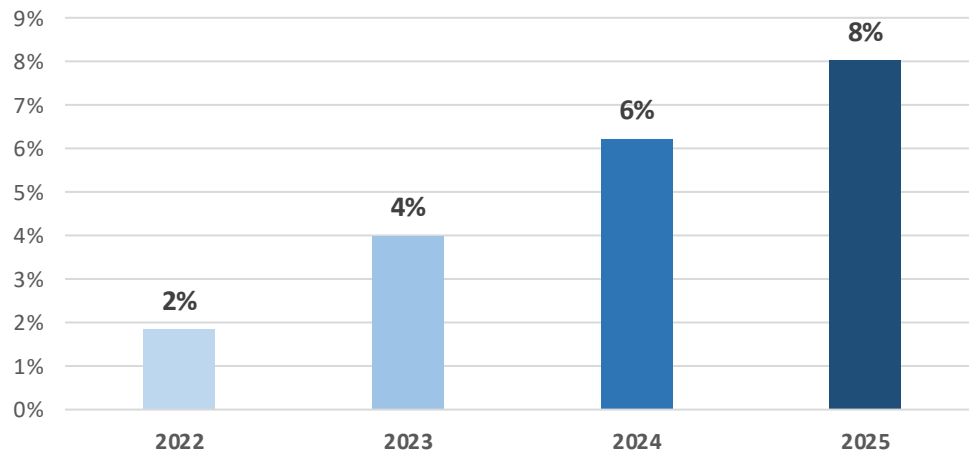
**Entre l'arrêt de ces deux
feuilletons et le recul des
engagements de TF1 et FTV,
le plancher des 1 000 heures
de production va être
enfoncé en 2026**

... ainsi que par celle des plateformes

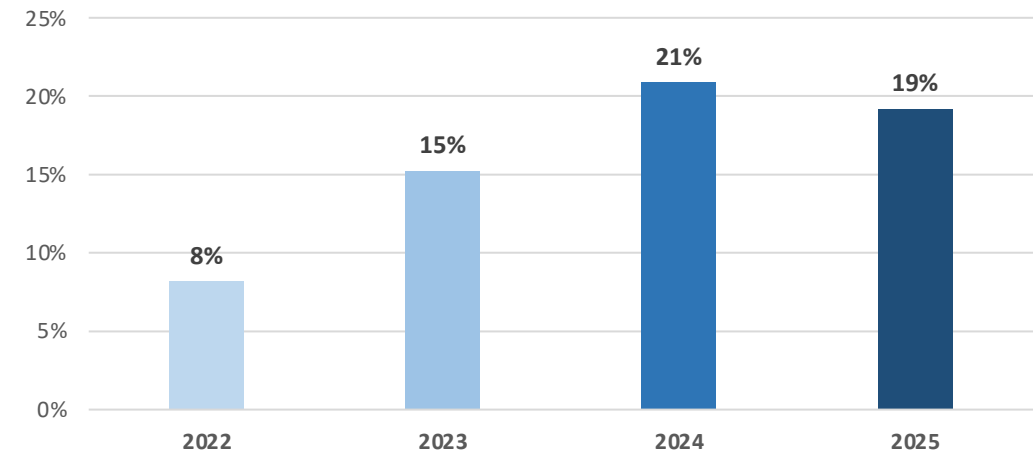
FSP à compter de 2022 / Ouverture du FSA en 2023

91 heures ont été comptabilisées en 2025 (contre 70 heures en 2024 et 56 heures en 2023) au sein du CNC pour un apport total de **134 M€** (contre 149 M€ en 2024 et 104 M€ en 2023)

Part des plateformes dans le volume de production de fiction aidée par le CNC



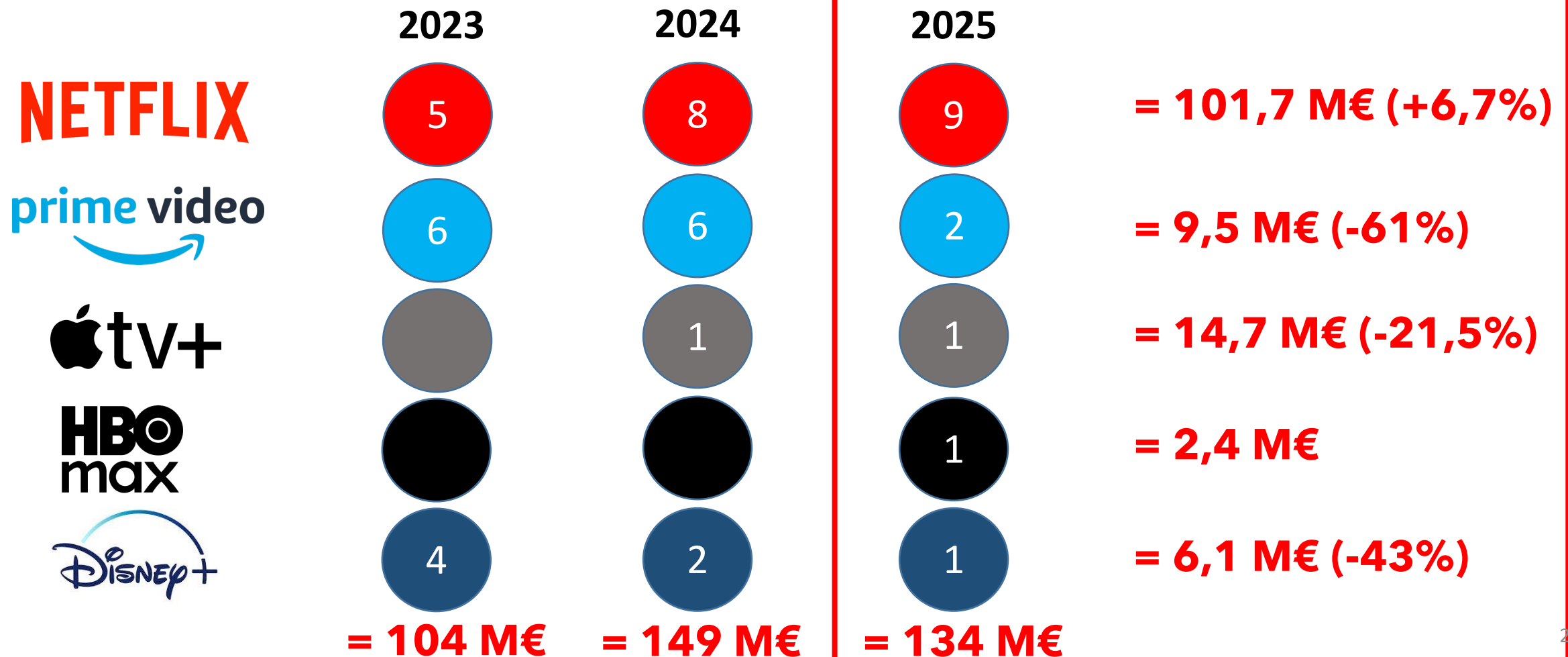
Part des plateformes dans l'investissement des éditeurs de services en fiction



Un investissement des plateformes dans la fiction aidée par le CNC qui pourrait atteindre 250 M€ mais qui restera concentré sur un nombre d'heure réduit (120 heures)

Netflix, principal investisseur

En 2025, le CNC a aidé **14** œuvres de fiction financées par les plateformes US (contre 17 en 2024), dont 11 séries et 3 unitaires ; toutes en tant que 1^{er} diffuseur



Une intervention plus large des plateformes dans le financement des œuvres aidées

	2023	2024	2025	
NETFLIX	5	8	9	+2
prime video	6	6	2	+1
Disney+	4	2	1	+2
Apple tv+		1	1	
HBO max			1	+2
Paramount+				+5
				+1

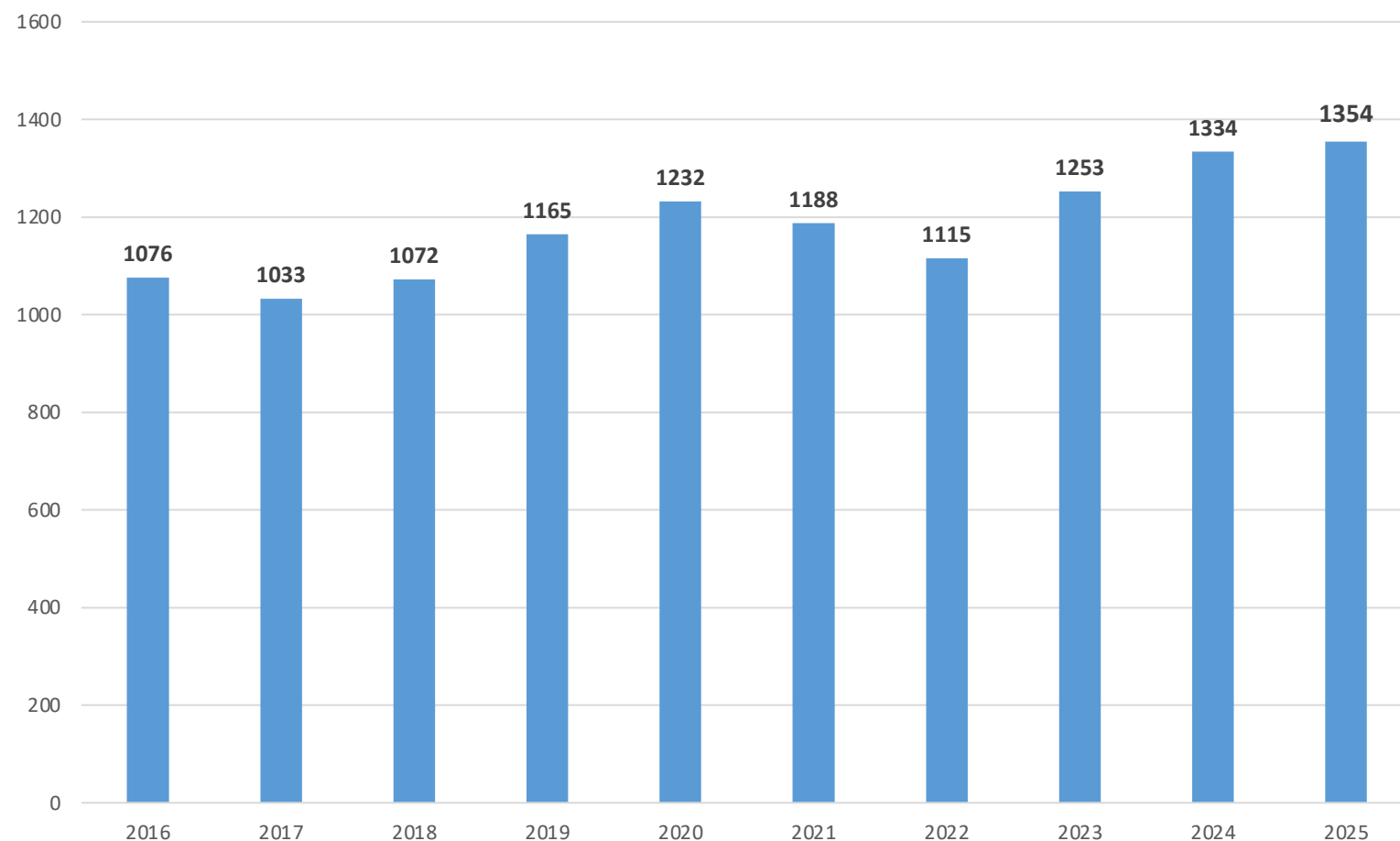
Au total, 21 œuvres aidées par le CNC pour un apport global de 148 M€

+

Part dépendante de leurs obligations constituée d'œuvres non aidées au CNC (ainsi que d'œuvres européennes)

Une augmentation du risque producteur

Evolution du coût horaire de la fiction
(hors feuilletons et projets plateformes)



Un plus haut historique à
1,35 M€/heure : +16,2%
par rapport à 2019

Pressions inflationnistes sur
l'écriture, les artistes-
interprètes et les techniciens

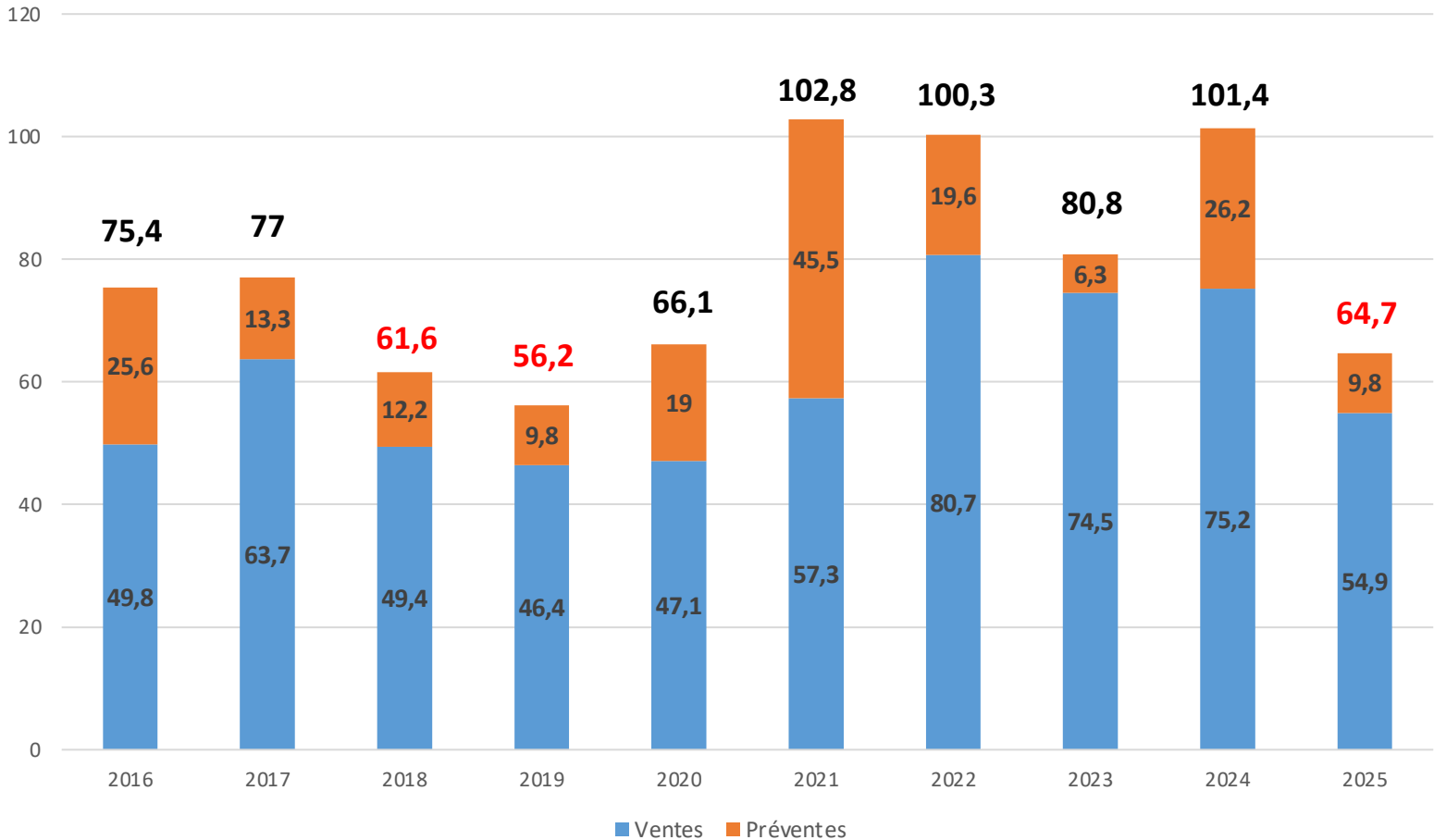
Mais un apport des éditeurs
qui ne représente plus que
60,3% du total des devis

**Apport producteur au plus
haut historique à 22,3%**
(+120% en 10 ans)

Le relais de l'export en souffrance

La fiction, leader en net recul des exportations audiovisuelles françaises

Evolution de l'exportation des oeuvres audiovisuelles de fiction (en M€)



Un retournement des exportations en fiction, retour au niveau d'avant-Covid

Après des années record, un lourd **retrait de 20 M€** sur un an des ventes de fiction à l'international

Un bouleversement mondial des usages et des stratégies de distribution des éditeurs qui fragilise le secteur de la distribution

L'hyper-distribution fragilise la valeur des catalogues ...



**Tout est dans tout désormais :
abolition des distinctions
entre Free TV, Pay TV, SVoD, AVoD**

- ✓ Des problématiques de préfinancement ou de cofinancement récurrentes
- ✓ Des pertes de chance de vente à des tiers en raison de la surexposition des programmes
- ✓ Une baisse de la valeur des droits d'exploitation sur le marché français
- ✓ Une dévalorisation des actifs des sociétés de production
- ✓ Et des difficultés croissantes pour les distributeurs pour lesquels le marché français permettait d'équilibrer le risque

La stratégie de (re)conquête des publics mise en œuvre par les éditeurs historiques crée des dépendances stratégiques à moyen terme

Une réforme nécessaire du FSA et du CIA

Afin de diminuer le risque producteur et de faire face à la baisse de la part des éditeurs historiques dans les plans de financement, il est indispensable pour les producteurs de l'USPA :

- De réformer le Fonds de Soutien Audiovisuel :
 - ❖ En faveur d'une progressivité du soutien en fonction du niveau de dépenses sur le territoire ;
 - ❖ En intégrant pleinement les orientations du marché, et notamment la commande de 4x52'.
- De supprimer les plafonds intermédiaires du crédit d'impôt audiovisuel (CIA) :
 - ❖ Pour ne pas limiter l'efficacité du CIA en fonction des tranches de coûts de productions ;
 - ❖ Pour permettre au taux de 25% de couverture des dépenses de s'appliquer pleinement.

Pour rappel, Etude EY 2025 : **1 € de CIA** entraîne **7 € de dépenses** sur le territoire et **2,56 € de recettes fiscales et sociales** pour l'Etat

**L'objectif est de mieux soutenir la dépense sur le territoire français pour maintenir l'emploi.
Sans ces ajustements, le taux de délocalisation des semaines de tournage à l'étranger
devrait dépasser durablement les 10%.**

Des accords interprofessionnels avec 6 plateformes étrangères

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

NETFLIX

Apple tv+

prime video



crunchyroll

Disney+

**HBO
max**

Une homogénéisation des principaux taux :
patrimonial, EOF, inédit, indépendant
La clause de diversité : sujet le plus difficile à
négocier avec toutes les plateformes

**Des discussions complexes d'ici
la fin de l'année 26 :**

prime video → impact de la redéfinition de l'assiette
recours contre le décret SMAD

NETFLIX → **recours contre le décret SMAD**

Et en 2027 :

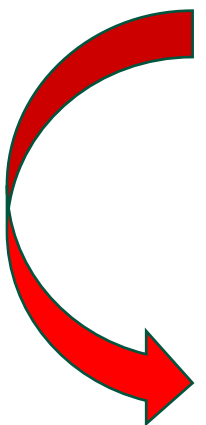
Disney+ → définition de la nature de la plateforme
recours contre le décret SMAD

**HBO
max**
Paramount+ → réouverture après opération de fusion

Modification du décret SMAD

Le décret n°2021-793 du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

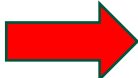
Il a été modifié par le décret n°2025-1421 du 30 décembre 2025 :

- 
- **Une clause de diversité fixée à 20% des investissements de la plateforme dans le documentaire, l'animation et/ou le SV avec une montée en charge (12% la première année, 16% la seconde et 20% à compter de la troisième année) ;**
 - **avec un respect de la part inédite de chaque plateforme pour les différents genres visés au titre de cette clause de diversité ;**
 - **et pour les œuvres d'animation, abattement de 25% de l'investissement quand la plateforme prend des droits monde (extension du dispositif cinéma).**

**Modification contestée par Netflix, Prime Video et Disney+ avec des recours devant le Conseil d'Etat.
Entrée en vigueur dès le terme des accords interprofessionnels en cours :
à compter de 2027, pour Netflix, Prime Video et Crunchyroll
et à compter de 2028, pour Disney+ et Apple TV+**

Des négociations imbriquées avec celles du cinéma français

Le décret n°2021-793 du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande prévoit une répartition des obligations entre audiovisuel et cinéma en fonction de l'offre, de la consommation et des efforts marketing.

 **Tous les acteurs ont été qualifiés de plateformes audiovisuelles par l'ARCOM**

Pour les plateformes qui souhaitent proposer leurs films à 12 mois ou moins, le cinéma français tente d'imposer une répartition sur la base du décret dit cabsat qui fixe le niveau d'obligations des opérateurs en fonction de leur place dans la chronologie des médias

 **Fiction juridique**



Un cas particulier ... temporaire



Une double négociation en cours suite à la décision de l'ARCOM

prime video : le 1^{er} acte de ce processus de négociation

Arcom

Renégociation de l'assiette avec un avenant à la convention de Prime Video adopté lors de la réunion plénière du 6 mai 2026 avec définition d'un MG d'investissement dans création audiovisuelle et cinématographique :

- de **90 M€** si la plateforme ne propose pas au moins une œuvre cinématographique moins de 12 mois après sa sortie salles (soit l'équivalent de 20% de son chiffre d'affaires) ;  **72 M€ pour l'audiovisuel**
18 M€ pour le cinéma
- ou de **110 M€** si la plateforme propose au moins une œuvre cinématographique moins de 12 mois après sa sortie salles (soit l'équivalent de 25% de son chiffre d'affaires) ;  **77 M€ pour l'audiovisuel**
33 M€ pour le cinéma
- indexation de ces MG sur la croissance du CA de Prime Video.

vs 40 M€ dans la convention de décembre 2021



veut remonter dans la chronologie des médias pour mieux exposer les films MGM et ses films français

YouTube : l'heure de vérité approche



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Une double offensive :

- dans le **PLF 2027** pour mettre fin à l'abattement dont bénéficient les plateformes de partage vidéo et réseaux sociaux pour le paiement de la TSV, taxe alimentant le budget du CNC :
 - le rapport de la mission flash remis par Denis Masseglia à la commission des Finances de l'Assemblée nationale en juillet dernier préconise une suppression de cet abattement
- dans le **cadre de la directive SMA** pour mieux intégrer ces acteurs dans le dispositif des obligations d'investissement. Elles sont déjà couvertes par la directive depuis 2018 mais avec des obligations minimales concentrées sur la protection des mineurs et quelques interdictions publicitaires.

Une vaste mobilisation orchestrée par l'USPA et AnimFrance, en France et en Europe, afin de saisir l'opportunité de la révision de la directive SMA :



En quelques mois, le sujet s'est imposé :

- ✓ **un consensus politique se dessine sur la fin de l'abattement pour la TSV.**
- ✓ **le sujet de la responsabilité des plateformes pourrait être traité dans le cadre de la révision de la directive SMA.**

YouTube : des obligations de production ? C'est possible !

La directive SMA **n'empêche pas l'intégration des plateformes de vidéo et réseaux sociaux** dans le régime de contribution à la création, par le biais d'obligations directes ou indirectes.

Le décret du gouvernement flamand du 29 mars 2024 inclut notamment **les fournisseurs de services de plateformes de partage de vidéos** dans la liste des « *investisseurs qui participent annuellement à la production d'œuvres audiovisuelles sous la forme d'une **contribution financière directe** à la production d'œuvres audiovisuelles ou sous la forme d'une contribution financière équivalente au Fonds audiovisuel flamand.* »

La Commission européenne a considéré que la Directive SMA le permet, à condition que les **principes de proportionnalité et de non-discrimination** soient respectés.

Le décret flamand est attaqué par les acteurs américains concernés !

**La révision de la directive SMA doit conduire à fournir aux Etats membres qui souhaitent s'engager dans cette voie, la sécurité juridique nécessaire.
Sans modifier les définitions prévues dans la directive, il doit être possible d'en préciser les modalités d'application.**

Nos priorités au sein de l'agenda européen

- **Intégrer les plateformes de partage de vidéos** aux régimes de financement et d'exposition des œuvres ;
- Assurer un **investissement pérenne des services de médias audiovisuels à la demande**, en faveur de la diversité et de la production inédite ;
- Favoriser le **maintien de l'IP** entre les mains des producteurs audiovisuels européens ;
- Préserver les **subventions publiques européennes** en faveur de la production indépendante ;
- Protéger le système des **licences territoriales** ;
- Favoriser la **transparence des audiences et des données** liées à la consommation des œuvres diffusées en Europe ;
- Améliorer la **visibilité des services d'intérêt généraux** sur les interfaces connectées.



USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

RETROUVEZ LA PRÉSENTATION SUR
www.uspa.fr

**FESTIVAL
FICTION.**